

Leuven, le 21 janvier 2019.

### Invitation à l'Assemblée Générale Annuelle 2019

L'Assemblée générale de l'ATIC aura lieu le mercredi 20 mars 2019 prochain à **l'ATOMIUM à Bruxelles**. Pouvons-nous faire appel à vous, pour que vous soyez présents en grand nombre? Cette réunion sera suivie de quelques exposés. Le programme de l'après-midi se déroulera comme suit:

20 mars 2019	
13h30	Accueil des participants - walking lunch <i>Seulement pour les membres de l'ATIC</i> <a href="#">S'ENREGISTRER</a>
14h30	Assemblée Générale annuelle <i>Seulement pour les membres de l'ATIC</i> <a href="#">S'ENREGISTRER</a>
15h30	Pause-café et accueil des participants aux exposés
16h00	<b>Exposés par les lauréats du Prix Marcel Herman 2018 à savoir: Matthias Van Hove</b> de l'UGent, lauréat de la catégorie Master avec son TFE: 'Design and operation of domestic hot water systems : optimisation using building energy simulation' (promoteurs : Jelle Laverge et Arnold Janssens) et <b>David Ceulemans</b> de l'Universiteit Antwerpen, également dans la catégorie Master, avec son TFE: 'Analyse du potentiel de récupération d'énergie dans les capteurs solaires asphaltiques au moyen d'un prototype en vue d'optimiser les trajectoires' (Promoteur : Ivan Verhaert) <a href="#">S'ENREGISTRER</a>
17h00	<b>'L'impact environnemental des bâtiments du point de vue du cycle de vie'</b> , par <b>Karen Allacker</b> , KU Leuven, Département d'Architecture <a href="#">S'ENREGISTRER</a>
17h30	Apéritif et <b>proclamation cycle 2 - automne 2018</b> <a href="#">S'ENREGISTRER</a>
18h30	<b>Dîner 'Atomium - Belgium Taste'</b> (à enregistrer séparément et payant sauf accord contraire avec l'Atic) <a href="#">S'ENREGISTRER</a>

## OÙ?

Atomium  
Place de l'Atomium 1  
B-1020 Bruxelles

\*Vous pouvez vous garer en bas de l'Atomium dans la rue, en payant votre stationnement (parcomètre). GPS : coordonnées : N 50°53'41,47" - E 4°20'29,48". L'Atomium est situé dans la partie nord de la ville de Bruxelles, à 5 minutes à pied de la station de métro Heizel/Heysel (ligne 6) et directement en face de Mini-Europe.

\*Allez à l'intérieur, les gens de l'Atomium et la sécurité vous attendent, vous avez la priorité sur les visiteurs de l'Atomium pour utiliser l'ascenseur, vous dites que vous venez pour l'ATIC et toutes les portes pour vous seront ouvertes. Vous serez guidé jusqu'à la salle qu'Atic a mise à votre disposition pour la réunion, salle Prigogine. Si vous voulez voir des images du restaurant ou de la salle Prigogine, allez sur le site [www.atic.be](http://www.atic.be) et cliquez sur Assemblée Générale à droite.

A partir de 18h00, nous allons donc prendre le dîner à la même adresse, au restaurant (autre boule) Belgium Taste. Pour cette partie, vous devez vous inscrire séparément. La participation aux frais est de 50€, à verser sur notre compte IBAN : BE96 2300 1003 8005 – BIC : GEBABEBB avec la communication: « Diner AG 2019 ». Nous vous enverrons une facture après réception du virement avec mention 'accompli'. Vous pouvez également payer comptant ou avec bancontact le jour même à notre operating manager, elle vous donnera un reçu.

Faites-nous savoir si vous serez présent et inscrivez-vous via le site [www.atic.be/fr/](http://www.atic.be/fr/) cage jaune à droite « Assemblée générale », cliquez là-dessus et inscrivez-vous pour chaque module séparément, ainsi que pour le dîner (faites svp votre choix pour viande-poisson-végétarien).

Salutations sincères,



Joris Mampaey - Président ATIC

**ASSEMBLEE GENERALE DU MERCREDI 20 MARS 2019**

ORDRE DU JOUR

**Procès-Verbal** de l'Assemblée Générale du 21 mars 2018 - approbation

**Rapport du Conseil d'Administration**

**Rapports des Commissions**

**Finances**

Situation au 31/12/2018 - Rapport du Trésorier

Projet de Budget et fixation du montant des cotisations pour 2019-2020

Rapport des Vérificateurs aux comptes

**Décharge à donner aux Administrateurs** pour leur gestion

**Décharge à donner aux Vérificateurs aux comptes**

**Elections**

Sont sortants et rééligibles :

Jean-Pierre Minne

Joris Mampaey

Sylvano Tusset

Gabrielle Masy

Patrick De Visscher

Ivan Piette

Est éligible :

Bart Bleys

La liste des candidats sera clôturée 8 jours avant la date de l'Assemblée Générale.

L'attention des membres est attirée sur l'art. 2 du Règlement qui dit : 'les candidatures pour la nomination d'Administrateurs doivent être déposées par dix membres effectifs de l'Association 8 jours avant date de l'Assemblée Générale'.

Nomination des deux Vérificateurs aux comptes pour 2019

Divers

## **INSCRIPTION ASSEMBLEE GENERALE DU MERCREDI 20 MARS 2019**

**INSCRIPTION** : de préférence via le site [www.atic.be/fr/](http://www.atic.be/fr/) - home page – cage jaune à droite. Cliquez sur le lien et enregistrez-vous ensuite via le bouton **S'ENREGISTRER** pour chaque partie séparément.

Si vous n'arrivez pas à vous inscrire via le site, envoyez nous un mail ([info@atic.be](mailto:info@atic.be)) ou téléphonez-nous et nous nous occupons de votre inscription.

# Atic

for HVAC professionals



**POUVOIR** à renvoyer par mail [info@atic.be](mailto:info@atic.be), par fax +32(0)16 39 48 01 ou par la poste  
ATIC asbl – Interleuvenlaan 62 – B-3001 Leuven

Je soussigné(e) ..... , membre de l'Association  
ATIC, déclare, par la présente, donner tous pouvoirs à Monsieur/Madame  
.....  
aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale du mercredi 20 mars 2019 et de  
débatte à ma place sur les points de l'ordre du jour ci-après:

## ASSEMBLEE GENERALE DU 20 MARS 2019

### Ordre du jour

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 21 mars 2018 - Approbation

Rapport du Conseil d'Administration

Rapports des Commissions

Finances

Situation au 2018 12 31 - Rapport du Trésorier

Projet Budget et fixation du montant des cotisations pour 2019-2020

Rapport des Vérificateurs aux comptes

Décharge à donner aux Administrateurs pour leur gestion

Décharge à donner aux Vérificateurs aux comptes

Elections et nomination des administrateurs

Nomination des deux Vérificateurs aux comptes pour 2019

Divers

et de prendre part aux élections prévues pour la désignation d'Administrateurs.

Fait à .....

le .....

Signature .....

(faire précéder la signature de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir")